

Le Patriote

Volume 10 — Numéro 6 - juin 2020

Une Charlerivaine reçoit la médaille du Lieutenant - gouverneur du Québec !



En mai dernier, Madame Louise Larose, citoyenne engagée de Saint-Charles-sur-Richelieu, s'est vue décernée La Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés, une reconnaissance bien méritée ! Cette distinction a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la

détermination et du dépassement de soi de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.



Par sa passion pour l'environnement et la grandeur du talent qu'elle possède à la propager, madame Larose fait découvrir à tous et chacun les bienfaits d'une terre nourricière pour qui elle est aux petits soins. Que ce soit à travers les Incroyables comestibles, ces potagers à partager et plus récemment par un projet de potager pédagogique à l'attention des enfants de notre communauté, son apport à la vie des charlerivains est essentiel et grandement apprécié !



**Saint-Charles
sur-Richelieu**

Une histoire de famille!

405, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu,
J0H 2G0

www.saint-charles-sur-richeleu.ca

Tel. 450.584.3484

Dans cette édition :

Nouvelles en bref

Vélos électriques en libre-service

Voiture électrique en autopartage

Activités estivales 2020

Rappels

Poules urbaines

Disposition de vos branches

Camp de jour 2020

Rejoignez le mouvement

Étude MRCVR

Calendrier

La fête Nationale 2020



sous le sig



Bonne Saint-Jean

à tous et à toutes !

NOUVELLES EN BREF

Lors de la séance du 3 juin dernier, le conseil a adopté une résolution autorisant la garde de poules pondeuses dans le périmètre urbain. Les citoyens auront le droit de se procurer de 2 à 5 poules selon certains critères. Nous vous invitons à consulter le règlement sur le site Internet de la municipalité qui vous donnera des informations supplémentaires.

Les vélos électriques sont maintenant de retour. Profitez-en pour visiter notre belle municipalité et pour apprécier le beau travail des bénévoles des Incroyables comestibles.

À tous une bonne saison estivale.

Marc Lavigne, Maire

VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Pour en profiter :

Inscrivez-vous sur le site : reseau.bewegen.com

Service accessible aux citoyens de 18 ans et +.

Port du casque obligatoire.

COVID-19 :

la municipalité n'est pas responsable
de la désinfection des vélos.

Cette responsabilité revient à l'utilisateur.



**Bonne
promenade !**

VOITURE ÉLECTRIQUE EN AUTOPARTAGE

Vous désirez faire l'essai du véhicule Kona électrique ? Vous aimeriez l'utiliser ?

Le Kona est maintenant accessible en autopartage !

Pour y avoir accès, vous devez prendre connaissance des conditions d'utilisation qui édictent les règles et le fonctionnement du service, disponibles sur notre site: www.saint-charles-sur-richelieu.ca/fr/services-aux-citoyens/transport-ecoresponsable

Par la suite, vous devez prendre rendez-vous auprès de la municipalité afin d'ouvrir un dossier d'utilisateur.

COVID-19 :

la municipalité n'est pas responsable
de la désinfection de la voiture.
Cette responsabilité revient à l'utilisateur.



ACTIVITÉS ESTIVALES 2020



Accessibles aux citoyens : vélos électriques en libre-service, voiture Kona en autopartage, parcs de la municipalité, croque-livres, nourriture à partager (Incroyables comestibles).



Non-accessibles aux citoyens : locaux de la municipalité.



Accessible sur rendez-vous : bureau municipal (la prise de rendez-vous se fait par téléphone ou par courriel durant les heures d'ouverture).

21 Juin 2020

Bonne fête

des pères !



Rappels

Le 1er juin constituait la date limite pour entreposer une embarcation de plaisance de plus de 7 mètres sur toute propriété résidentielle.

La vidange de fosses septiques continue de se faire durant le mois de juin. Les consignes à respecter ainsi que les adresses visées par cette activité sont indiquées sur le calendrier que vous trouverez sur le site de la municipalité.

La vignette de stationnement est obligatoire afin de pouvoir stationner votre remorque à bateau. Celle-ci est en vente au dépanneur Le Marché de la Traverse.

LES POULES URBAINES S'EN VIENNENT !



Pour ériger un poulailler sur votre propriété vous devez obligatoirement :

Avoir un permis émis par la municipalité.

Les formulaires de demande sont disponibles sur notre site: www.saint-charles-sur-richelieu.ca

Respecter le règlement en vigueur.

Celui-ci est aussi disponible sur le site de la municipalité.



La garde de poules pondeuses...
Est-ce vraiment pour moi ?

Ce qu'il faut savoir :

Les poules peuvent vivre jusqu'à huit ans et la production d'œufs diminue avec les années.

Vous devrez ainsi vous en occuper quotidiennement, que ce soit pour vous assurer qu'elles ont à manger et à boire en quantité suffisante, que leur environnement est propre, qu'elles reçoivent des soins si elles sont malades, etc.

L'élevage de poules pondeuses demande un engagement ainsi qu'un investissement de temps et d'argent.

En votre absence, une personne fiable devra s'occuper tous les jours de vos poules.

Une poule produit plus d'un kg de déjections par semaine, qu'il n'est pas recommandé de mettre dans le compost domestique.

Vous souhaitez vous débarrasser de vos branches ?



Les Charlerivains peuvent disposer de leurs branches
GRATUITEMENT
à l'**Écocentre de Mont Saint-Hilaire**
durant les heures d'ouverture et ce, à partir du 27 mai 2020.

Pour connaître les modalités d'utilisation de ce service
et les heures d'ouverture de l'Écocentre, visitez le :
www.villemsh.ca/services-aux-citoyens/collectes-et-ecocentre/ecocentre/

Camp de jour

NOUVELLES PLACES DISPONIBLES!

Prolongation de la période d'inscriptions jusqu'au 19 juin !

La récente augmentation des ratios par la DSP
permet l'ouverture de places supplémentaires
pour les enfants de Saint-Charles-sur-Richelieu !



Le camp de jour est offert
du 29 juin au 21 août 2020.

Tarif : 300 \$ pour 8 semaines.
Service de garde disponible

Pour accéder au formulaire :
gvl-inc.com

info : gvl-inc.com

ou 1-877-678-6290



Saint-Charles
sur-Richelieu
Une histoire de famille!



GVL GESTION
VINCENT &
LIMOGÈS
Une Division de GVL Inc.
Certificataires en Santé et Aménagement
1-877-678-6290

REJOINGNEZ LE MOUVEMENT !

La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) lance le mouvement « À vos masques, prêts, sortez! Protégeons notre économie » dans le but d'encourager la population à porter un couvre-visage dans les lieux publics. Adhérant à ce mouvement et portant le couvre-visage, des élus de partout au Québec s'unissent pour sensibiliser les citoyen(ne)s à l'importance du port du couvre-visage dans les lieux publics, pour diminuer le risque de transmission et pour protéger notre économie.



Marc Lavigne, maire de Saint-Charles

CALENDRIER DU MOIS DE JUIN

9-16-23-30 juin et 7 juillet :
collectes matières organiques

15-29 juin : collectes matières
résiduelles

17 juin et 1^{er} juillet : collectes
matières recyclables

21 juin : fête des pères

24 juin : fête Nationale du Québec
(Congé férié pour les employés mu-
nicipaux)

1^{er} juillet : fête du Canada (Congé
fériel pour les employés municipaux)

8 juillet : conseil municipal 19 h 30

La MRCVR vous invite à participer à son étude
sur le paysage qui nous entoure.

Pour infos : [www.mrcvr.ca/premiere-phase-
de-concertation-du-milieu/](http://www.mrcvr.ca/premiere-phase-de-concertation-du-milieu/)



APPRÉCIEZ-VOUS CE PAYSAGE ?

Aidez-nous à mettre en valeur et à protéger
les paysages de notre territoire !

